



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

schizophrénie

Question écrite n° 96723

## Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la prise en charge de la schizophrénie dont souffrent près de 600 000 personnes dans notre pays. Aujourd'hui, faute de réponses thérapeutiques adaptées, ou devant l'insuffisance des capacités d'accueil au sein des structures susceptibles de traiter de manière adéquate cette pathologie, ces personnes et leurs proches se trouvent bien souvent dans une situation de grand désarroi. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'améliorer les conditions de prise en charge de la schizophrénie, ainsi que l'accompagnement des familles qui se trouvent confrontées à cette maladie.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96723

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 décembre 2010, page 13665

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)